



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA
Membres : Mmes FORBIN, LEBLOND, QUENTEL,
MM. EYL, BEZIA, LE BOULC'H, RAMACKERS
Excusés : MM. BEAUJOUAN, LE PRUNENNEC

PV du 20 août 2024

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- Championnat ou coupe
- Catégorie
- Division et poule
- Numéro du match
- Date

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.



MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISÉS

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).



Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy sous Sénart

Fermeture du stade municipal Maurice Perraguin du 11 décembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saintry sur Seine

Fermeture du terrain de football du site des Montelièvres jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Épinay sur Orge

Fermeture des stades du Breuil et des Templiers les vendredi 1^{er} novembre 2024 et samedi 11 novembre 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Vigneux sur Seine

Fermeture des structures sportives municipales les jours fériés en 2024.

Courriel de la Mairie des Ulis

Fermeture sur le stade Jean-Marc Salinier du terrain en herbe n°1 le samedi 28 septembre 2024.

COUPES

Pour rappel, toutes les équipes engagées en championnat (sauf U15) ou critérium (sauf +55) participent aux différentes Coupes ou Challenge du District, selon leurs règlements respectifs. Si vous ne souhaitez pas y participer, merci de vous désengager avant le 2 septembre 2024.

CALENDRIERS

Les calendriers des dernières divisions U14/U16/U18, Seniors F à 11, +45 ans et +55 ans paraîtront fin août pour débiter la compétition les 21 et 22 septembre 2024, les derniers engagements seront pris en compte jusqu'au 26 août 2024 ainsi que les désengagements (gratuits jusqu'à cette date).

Seniors F à 11

Notification Extranet LPIFF de VAL YERRES CROSNE AF demandant l'engagement d'une équipe Seniors F à 11.

La Commission engage cette équipe en D1.

Cette équipe participera à la Coupe de l'Essonne Seniors F à 11.

Seniors

D5/B

Courriel de MONTGERON ES.

Suite à un problème d'affichage à la parution des calendriers sur le site internet, l'anomalie a été rectifiée.

Voir le calendrier modifié.

CDM et Vétérans

Courriel de DOURDAN SPORTS.

Après vérification des calendriers CDM D1 et Vétérans D3/B, l'alternance est bien respectée.



U14

Notification Extranet LPIFF de MONTGERON ES
demandant l'engagement d'une troisième équipe U14.
La Commission engage cette équipe en D4.

HORAIRES PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

DEROGATIONS – SAISON 2024/2025 de l'article 10.3 du RSG du District,

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

La Commission demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

Seniors F à 11

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 16 h 00, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture du courriel

BOISSY FC 91

Seniors F à 11 * D1	17h00	Accord de la Commission.
---------------------	-------	--------------------------

Lecture des dossiers d'engagement

ETAMPES FC

Seniors F à 11 * D1	17h30	Accord de la Commission.
---------------------	-------	--------------------------

EVRY FC

Seniors F à 11 * D1	17h00	Accord de la Commission.
---------------------	-------	--------------------------

IGNY AFC

Seniors F à 11 * D1	17h30	Accord de la Commission.
---------------------	-------	--------------------------

MARCOUSSIS NOZAY LA VILLE DU BOIS FC

Seniors F à 11 * D1	18h00	Accord de la Commission.
---------------------	-------	--------------------------



<u>ORSAY BURES FC</u> Seniors F à 11 * D1	15h00	Accord de la Commission.
--	-------	---------------------------------

<u>PALaiseau US</u> Seniors F à 11 * D1	17h00	Accord de la Commission.
--	-------	---------------------------------

<u>ST MICHEL FC 91</u> Seniors F à 11 * D1	18h00	Accord de la Commission.
---	-------	---------------------------------

<u>TROIS VALLEES FC</u> Seniors F à 11 * D1	17h00	Accord de la Commission.
--	-------	---------------------------------

Seniors

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture des dossiers d'engagement

<u>BOUSSY-QUINCY FC</u> Seniors D2/B	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D5/D	15h30	Accord de la Commission.

<u>BREUILLET FC</u> Seniors D2/B	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D3/A	15h30	Accord de la Commission.

<u>COUDRAYSIEN FC</u> Seniors D3/A	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D5/D	15h30	Accord de la Commission.

<u>DOURDAN SPORTS</u> Seniors D3/A	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D4/B	16h00	Accord de la Commission.

<u>ETAMPES FC</u> Seniors D2/A	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D5/C	16h00	Accord de la Commission.

<u>EVRY FC</u> Seniors D1	14h00	Accord de la Commission.
Seniors D3/A	14h00	Accord de la Commission.



<u>FLEURY 91 FC</u> Seniors D2/A	12h00	Accord de la Commission.
<u>GRIGNY US</u> Seniors D1 Seniors D4/B	14h00 16h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>JUVISY ACADEMIE</u> Seniors D4/B	15h30	Accord de la Commission.
<u>LINAS MONTLHERY ESA</u> Seniors D3/B	15h45	Accord de la Commission.
<u>LISSOIS FC</u> Seniors D2/A Seniors D4/B	14h00 16h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>LISSOIS-HORIZON</u> Seniors D5/C	17h00	Accord de la Commission.
<u>LONGJUMEAU FC</u> Seniors D2/A Seniors D4/A	14h00 16h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>MASSY 91 FC</u> Seniors D3/A	15h30	Accord de la Commission.
<u>MENNECY CS</u> Seniors D2/B Seniors D4/A	15h30 15h30	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>MORSANG SUR ORGE FC</u> Seniors D2/A Seniors D5/D	16h00 16h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>PALaiseau US</u> Seniors D2/A	16h00	Accord de la Commission.
<u>PORTUGAIS RIS ORANGIS US</u> Seniors D4/A Seniors D5/D	15h30 15h30	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>SAVIGNY FOOT CO</u> Seniors D1 Seniors D2/B	15h30 15h30	Accord de la Commission. Accord de la Commission.



<u>ST GERMAIN SAINTRY ST PIERRE FC</u> Seniors D2/B Seniors D4/A	16h00 16h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>ST MICHEL FC 91</u> Seniors D3/A	16h00	Accord de la Commission.
<u>TREMLIN FOOT</u> Seniors D4/A	15h30	Accord de la Commission.
<u>TROIS VALLEES FC</u> Seniors D5/B	16h00	Accord de la Commission.
<u>VILLEBON SPF</u> Seniors D5/B	15h30	Accord de la Commission.
<u>VIRY CHATILLON ES</u> Seniors D2/B	16h00	Accord de la Commission.
<u>WISSOUS FC</u> Seniors D3/B Seniors D5/A	15h30 15h30	Accord de la Commission. Accord de la Commission.

CDM

Lecture des dossiers d'engagement

<u>ARPAJONNAIS RC</u> CDM D1	10h00	Refus de la Commission. Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.
<u>JEUNESSE ETAMPOISE</u> CDM D2/A	11h00	Refus de la Commission. Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

U14

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture des dossiers d'engagement

<u>AIGLE FERTOISE</u> U14 D3/C	13h30	Accord de la Commission.
-----------------------------------	-------	--------------------------



<u>ARPAJONNAIS RC</u>		
U14 D1	16h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	13h00	Accord de la Commission.
<hr/>		
<u>BALLANCOURT FC</u>		
U14 D3/B	14h30	Accord de la Commission.
<hr/>		
<u>BENFICA YERRES</u>		
U14 D4	13h00	Accord de la Commission.
<hr/>		
<u>BOISSY FC 91</u>		
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
<hr/>		
<u>BOUSSY-QUINCY FC</u>		
U14 D3/A	13h00	Accord de la Commission.
U14 D4	13h00	Accord de la Commission.
<hr/>		
<u>BRETIGNY FOOT CS</u>		
U14 D2/A	16h00	Accord de la Commission.
<hr/>		
<u>BREUILLET FC</u>		
U14 D3/D	16h00	Accord de la Commission.
<hr/>		
<u>BRUNOY FC</u>		
U14 D2/B	15h00	Accord de la Commission.
<hr/>		
<u>COUDRAYSIEN FC</u>		
U14 D4	13h00	Accord de la Commission.
U14 D4	13h00	Accord de la Commission.
<hr/>		
<u>COURCOURONNES FC</u>		
U14 D2/A	15h00	Accord de la Commission.
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
<hr/>		
<u>DOURDAN SPORTS</u>		
U14 D2/A	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
<hr/>		
<u>DRAVEIL FC</u>		
U14 D2/B	13h30	Accord de la Commission.
U14 D4	15h15	Accord de la Commission.



<u>EPINAY ATHLETICO FC</u>		
U14 D2/A	17h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	17h00	Accord de la Commission.
<u>EPINAY SUR ORGE SC</u>		
U14 D1	16h00	Accord de la Commission.
U14 D3/A	14h00	Accord de la Commission.
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>ETAMPES FC</u>		
U14 D2/B	16h00	Accord de la Commission.
U14 D3/A	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>EVRY COURCOURONNES AS</u>		
U14 D3/C	15h00	Accord de la Commission.
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
<u>EVRY FC</u>		
U14 D1	15h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	17h00	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 4)	13h00	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 5)	17h00	Accord de la Commission.
<u>FLEURY 91 FC</u>		
U14 D1	12h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	12h00	Accord de la Commission.
<u>GRIGNY FC</u>		
U14 D4	12h30	Accord de la Commission.
<u>GRIGNY US</u>		
U14 D4	17h30	Accord de la Commission.
<u>JANVILLE LARDY ASL</u>		
U14 D3/B	14h00	Accord de la Commission.
<u>JEUNESSE ETAMPOISE</u>		
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
<u>JUVISY ACADEMIE</u>		
U14 D3/B	16h00	Accord de la Commission.



<u>LINAS MONTLHERY ESA</u>		
U14 D1	14h30	Accord de la Commission.
U14 D3/C	16h15	Accord de la Commission.
<u>LISSOIS-ITTEVILLE</u>		
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>LONGJUMEAU FC</u>		
U14 D2/A	14h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	14h00	Accord de la Commission.
<u>MARCOUSSIS NOZAY LA VILLE DU BOIS FC</u>		
U14 D3/D	14h00	Accord de la Commission.
<u>MASSY ACADEMY</u>		
U14 D1	16h00	Accord de la Commission.
<u>MNVDB-VILLEJUST</u>		
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
<u>MONTGERON ES</u>		
U14 D2/A	16h30	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 2)	16h30	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 3)	15h00	Accord de la Commission.
<u>MORANGIS CHILLY FC</u>		
U14 D2/B	16h00	Accord de la Commission.
U14 D3/D	16h00	Accord de la Commission.
<u>MORSANG SUR ORGE FC</u>		
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
<u>ORSAY BURES FC</u>		
U14 D3/C	15h00	Accord de la Commission.
<u>PALaiseau US</u>		
U14 D1	14h00	Accord de la Commission.
<u>PARAY FC</u>		
U14 D2/A	15h00	Accord de la Commission.
U14 D3/C	15h00	Accord de la Commission.



<u>PAYS LIMOURS ENT</u>		
U14 D3/C	14h00	Accord de la Commission.
<u>RIS ORANGIS US</u>		
U14 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
U14 D3/C	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>SAVIGNY FOOT CO</u>		
U14 D2/A	16h15	Accord de la Commission.
U14 D4	16h15	Accord de la Commission.
<u>SOISY SUR SEINE AS</u>		
U14 D3/A	14h30	Accord de la Commission.
<u>ST GERMAIN LES ARPAJON AS</u>		
U14 D3/D	14h30	Accord de la Commission.
<u>ST GERMAIN SAINTRY ST PIERRE FC</u>		
U14 D3/C	16h30	Accord de la Commission.
<u>ST MICHEL FC 91</u>		
U14 D3/D	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
<u>ST VRAIN-SO VERTOIS</u>		
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
<u>SUD ESSONNE</u>		
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
<u>TREMLIN FOOT</u>		
U14 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
<u>TROIS VALLEES-OLLAINVILLE ENT</u>		
U14 D3/D	15h00	Accord de la Commission.
<u>ULIS CO</u>		
U14 D3/B	16h00	Accord de la Commission.
<u>VAL YERRES CROSNE AF</u>		
U14 D1	16h00	Accord de la Commission.
U14 D3/D	16h00	Accord de la Commission.



<u>VERT LE GRAND US</u>		
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.

<u>VIGNEUX FCO</u>		
U14 D2/B	16h30	Accord de la Commission.
U14 D3/D	16h30	Accord de la Commission.
U14 D4	16h30	Accord de la Commission.

<u>VILLABE ETS</u>		
U14 D2/B	16h30	Accord de la Commission.
U14 D3/A	16h30	Accord de la Commission.
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.

<u>VILLEBON SPF</u>		
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.

<u>VILLEMOISSON FC</u>		
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.

<u>VIRY CHATILLON ES</u>		
U14 D3/A	13h30	Accord de la Commission.
U14 D4	13h30	Accord de la Commission.

<u>WISSOUS FC</u>		
U14 D3/C	14h30	Accord de la Commission.

U15

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture des dossiers d'engagement

<u>AIGLE FERTOISE</u>		
U15 D1/A	13h30	Accord de la Commission.

<u>ARPAJONNAIS RC</u>		
U15 D1/A	15h00	Accord de la Commission.

<u>BRUNOY FC</u>		
U15 D1/A	15h00	Accord de la Commission.

<u>COURCOURONNES FC</u>		
U14 D1/B	16h30	Accord de la Commission.



<u>EPINAY ATHLETICO FC</u> U15 D1/B	15h00	Accord de la Commission.
<u>FLEURY 91 FC</u> U15 D1/B	12h00	Accord de la Commission.
<u>LINAS MONTLHERY ESA</u> U15 D1/A	14h30	Accord de la Commission.
<u>MASSY 91 FC</u> U15 D1/B	14h00	Accord de la Commission.
<u>MORANGIS CHILLY FC</u> U15 D1/A	16h00	Accord de la Commission.
<u>ORSAY BURES FC</u> U15 D1/B	15h00	Accord de la Commission.
<u>PALaiseau US</u> U15 D1/A	17h00	Accord de la Commission.
<u>RIS ORANGIS US</u> U15 D1/A	16h00	Accord de la Commission.
<u>SUD ESSONNE</u> U15 D1/A	16h00	Accord de la Commission.
<u>TIGERY AS</u> U15 D1/B	15h00	Accord de la Commission.
<u>ULIS CO</u> U15 D1/B	16h00	Accord de la Commission.
<u>VAL YERRES CROSNE AF</u> U15 D1/B	16h00	Accord de la Commission.

U16

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture des dossiers d'engagement



<u>AIGLE FERTOISE</u> U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>ARPAJONNAIS RC</u> U16 D2/A	15h00	Accord de la Commission.
<u>BALLANCOURT FC</u> U16 D2/A U16 D3/B	15h00 12h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>BENFICA YERRES</u> U16 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>BIEVRES AC</u> U16 D4	14h30	Accord de la Commission.
<u>BOUSSY-QUINCY FC</u> U16 D4 U16 D4	14h00 14h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>BRETIGNY FOOT CS</u> U16 D1 U16 D4	12h00 16h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>BRUNOY FC</u> U16 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
<u>DOURDAN SPORTS</u> U16 D2/A U16 D4	14h00 14h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>DRAVEIL FC</u> U16 D3/B U16 D4	12h30 12h30	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>EPINAY SUR ORGE SC</u> U16 D2/A U16 D3/A	12h30 12h30	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>ETAMPES FC</u> U16 D2/B U16 D4	12h00 12h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.



<u>EVRY COURCOURONNES AS</u>		
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>EVRY FC</u>		
U16 D1	16h00	Accord de la Commission.
U16 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>FLEURY 91 FC</u>		
U16 D3/B	16h00	Accord de la Commission.
<u>GRIGNY US</u>		
U16 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
<u>JANVILLE LARDY ASL</u>		
U16 D4	11h30	Accord de la Commission.
<u>JUVISY ACADEMIE</u>		
U16 D3/B	13h30	Accord de la Commission.
<u>LINAS MONTLHERY ESA</u>		
U16 D1	13h30	Accord de la Commission.
U16 D3/B	11h00	Refus de la Commission. Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.
<u>LISSOIS-ITTEVILLE</u>		
U16 D3/A	12h00	Accord de la Commission.
<u>LONGJUMEAU FC</u>		
U16 D2/B	12h00	Accord de la Commission.
<u>MARCOUSSIS NOZAY LA VILLE DU BOIS FC</u>		
U16 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>MASSY 91 FC</u>		
U16 D2/B	15h30	Accord de la Commission.
U16 D4	15h30	Accord de la Commission.
<u>MORANGIS CHILLY FC</u>		
U16 D3/A	12h00	Accord de la Commission.



<u>MORSANG SUR ORGE FC</u>		
U16 D3/B	13h30	Accord de la Commission.
U16 D4	11h30	Accord de la Commission.
<u>PALaiseau US</u>		
U16 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
<u>PARAY FC</u>		
U16 D3/A	15h00	Accord de la Commission.
<u>PAYS LIMOURS ENT</u>		
U16 D3/A	14h00	Accord de la Commission.
<u>PLESSIS PATE ES</u>		
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>PORTUGAIS RIS ORANGIS US</u>		
U16 D4	13h30	Accord de la Commission.
<u>RIS ORANGIS US</u>		
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>SAVIGNY FOOT CO</u>		
U16 D1	14h30	Accord de la Commission.
U16 D4	15h15	Accord de la Commission.
<u>ST GERMAIN SAINTRY ST PIERRE FC</u>		
U16 D2/A	14h00	Accord de la Commission.
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.
<u>ST MICHEL FC 91</u>		
U16 D2/B	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
<u>TROIS VALLEES-OLLAINVILLE ENT</u>		
U16 D4 (équipe 1)	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4 (équipe 2)	14h00	Accord de la Commission.
<u>VAL YERRES CROSNE AF</u>		
U16 D2/A	15h00	Accord de la Commission.
<u>VERRIERES LE BUISSON TRAIT UNION</u>		
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.



<u>VERT LE GRAND-ST VRAIN</u>		
U16 D4 (équipe 1)	13h30	Accord de la Commission.
U16 D4 (équipe 2)	12h00	Accord de la Commission.

<u>VILLABE ETS</u>		
U16 D2/B	12h30	Accord de la Commission.

<u>VILLEMOISSON FC</u>		
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.

<u>VIRY CHATILLON ES</u>		
U16 D1	12h00	Accord de la Commission.
U16 D2/B	14h00	Accord de la Commission.

U18

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture des dossiers d'engagement

<u>BALLANCOURT FC</u>		
U18 D3	15h00	Accord de la Commission.

<u>BOUSSY-QUINCY FC</u>		
U18 D3	15h30	Accord de la Commission.

<u>BRETIGNY FOOT CS</u>		
U18 D1	14h00	Accord de la Commission.

<u>BRUNOY FC</u>		
U18 D3	12h00	Accord de la Commission.

<u>DOURDAN SPORTS</u>		
U18 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
U18 D3	12h00	Accord de la Commission.

<u>DRAVEIL FC</u>		
U18 D2/A	12h30	Accord de la Commission.

<u>EPINAY SUR ORGE SC</u>		
U18 D3	12h30	Accord de la Commission.



<u>ETAMPES FC</u> U18 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
<u>EVRY COURCOURONNES AS</u> U18 D3	12h00	Accord de la Commission.
<u>EVRY FC</u> U18 D1 U18 D2/A	12h00 12h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>GRIGNY US</u> U18 D3	12h00	Accord de la Commission.
<u>JANVILLE LARDY ASL</u> U18 D3	14h00	Accord de la Commission.
<u>LINAS MONTLHERY ESA</u> U18 D1	13h30	Accord de la Commission.
<u>LONGJUMEAU FC</u> U18 D1 U18 D3	12h00 14h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>MARCOUSSIS NOZAY LA VILLE DU BOIS FC</u> U18 D1 U18 D3	12h00 12h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>MASSY 91 FC</u> U18 D2/A	13h30	Accord de la Commission.
<u>MORANGIS CHILLY FC</u> U18 D2/B	12h00	Accord de la Commission.
<u>MORSANG SUR ORGE FC</u> U18 D3	11h30	Accord de la Commission.
<u>PALaiseau US</u> U18 D1	12h00	Accord de la Commission.
<u>PAYS LIMOURS ENT</u> U18 D2/A	14h00	Accord de la Commission.
<u>PORTUGAIS RIS ORANGIS US</u> U18 D3	13h30	Accord de la Commission.



<u>RIS ORANGIS US</u> U18 D3	14h00	Accord de la Commission.
<u>SAVIGNY FOOT CO</u> U18 D3	16h30	Accord de la Commission.
<u>ST GERMAIN SAINTRY ST PIERRE FC</u> U18 D3	12h00	Accord de la Commission.
<u>ST MICHEL FC 91</u> U18 D1 U18 D2/B	14h00 14h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
<u>VAL YERRES CROSNE AF</u> U18 D1	15h30	Accord de la Commission.
<u>VERRIERES LE BUISSON TRAIT UNION</u> U18 D2/B	12h30	Accord de la Commission.
<u>VILLABE ETS</u> U18 D3	12h30	Accord de la Commission.
<u>VIRY CHATILLON ES</u> U18 D1 U18 D3	12h00 14h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.

Vétérans

Lecture des dossiers d'engagement

<u>AOP CORBEIL</u> Vétérans D4/B	9h45	Refus de la Commission. Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.
<u>LINAS MONTLHERY ESA</u> Vétérans D2/A	9h15	Refus de la Commission. Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.
<u>PLESSIS PATE ES</u> Vétérans D3/C	10h00	Refus de la Commission. Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.



SAVIGNY FOOT CO

Vétérans D1

10h00

Refus de la Commission.

Vétérans D3/A

10h00

Refus de la Commission.

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

+45 ans

Lecture des dossiers d'engagement

AOP CORBEIL

+45 ans

9h45

Refus de la Commission.

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

ARPAJONNAIS RC

+45 ans

9h00

Refus de la Commission.

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

COURCOURONNES FC

+45 ans

9h45

Refus de la Commission.

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

+55 ans

Lecture du dossier d'engagement

VILLEMOISSON FC

+55 ans

10h00

Refus de la Commission.

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.